

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES

BUDGET JEUNESSE VENDRES

Numéro SIRET : 21340329800085

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE

M 14

BUDGET PRIMITIF

voqué par nature

ANNEE 2019

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et nonéligés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-11 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34329	BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES	BUDGET
--------------	--	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	895 678,81	868 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		27 078,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		895 678,81	895 678,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	90 476,24	21 846,85
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 487,58	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		68 629,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		92 963,82	90 476,24

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	988 642,63	986 155,05
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	288 238,52		287 787,00	287 787,00	287 787,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	540 000,00		515 550,53	515 550,53	515 550,53
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	7 204,30		7 477,01	7 477,01	7 477,01
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	835 442,82		810 814,54	810 814,54	810 814,54
66	Charges financières	84 550,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	600,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	6 284,33		6 741,42	6 741,42	6 741,42
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	926 877,15		885 555,96	885 555,96	885 555,96
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	10 122,85		10 122,85	10 122,85	10 122,85
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 122,85		10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL	937 000,00		895 678,81	895 678,81	895 678,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

895 678,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	180 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	700 000,00		699 100,00	699 100,00	699 100,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	887 000,00		868 600,00	868 600,00	868 600,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	887 000,00		868 600,00	868 600,00	868 600,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	887 000,00		868 600,00	868 600,00	868 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

895 678,81

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	10 122,85
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			9 412,00	9 412,00	9 412,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	24 500,00	2 487,58	48 453,58	48 453,58	50 941,16
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	76 638,00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	101 138,00	2 487,58	57 865,58	57 865,58	60 353,16
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	32 650,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	4 000,00		4 610,66	4 610,66	4 610,66
	Total des dépenses financières	36 650,00		32 610,66	32 610,66	32 610,66
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	137 788,00	2 487,58	90 476,24	90 476,24	92 963,82
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	137 788,00	2 487,58	90 476,24	90 476,24	92 963,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

92 963,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 892,71		7 224,00	7 224,00	7 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	101 892,71		7 224,00	7 224,00	7 224,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	1 136,80		4 500,00	4 500,00	4 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	17 946,68				
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	19 083,48		4 500,00	4 500,00	4 500,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	120 976,19		11 724,00	11 724,00	11 724,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	10 122,85		10 122,85	10 122,85	10 122,85
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 122,85		10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL	131 099,04		21 846,85	21 846,85	21 846,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

90 476,24

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

10 122,85

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	287 787,00		287 787,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	515 550,53		515 550,53
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	7 477,01		7 477,01
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	67 000,00		67 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		10 122,85	10 122,85
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	6 741,42		6 741,42
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	885 555,96	10 122,85	895 678,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	895 678,81
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	28 000,00		28 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	9 412,00		9 412,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	50 941,16		50 941,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	4 610,66		4 610,66
	Dépenses d'investissement - Total	92 963,82		92 963,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 963,82
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 500,00		4 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	165 000,00		165 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	699 100,00		699 100,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	868 600,00		868 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	27 078,81
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	895 678,81
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	4 500,00		4 500,00
13	Subventions d'investissement	7 224,00		7 224,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		10 122,85	10 122,85
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	11 724,00	10 122,85	21 846,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	68 629,39
--	-----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 476,24
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	288 238,52	287 787,00	287 787,00
60	Achats & variation des stocks	190 285,00	164 215,00	164 215,00
604	Achats d'études, prestations de services	130 000,00	106 000,00	106 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	130 000,00	106 000,00	106 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	60 285,00	58 215,00	58 215,00
6061	Fournitures non stockables	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60612	Énergie-Électricité	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6062	Fournitures non stockées	13 100,00	12 350,00	12 350,00
60622	Carburants	600,00	350,00	350,00
60623	Alimentation	12 500,00	12 000,00	12 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 200,00	9 565,00	9 565,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	6 800,00	6 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 200,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	765,00	765,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6067	Fournitures scolaires	15 485,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	6 000,00	6 000,00
61	Services extérieurs	35 136,52	54 862,00	54 862,00
613	Locations	12 000,00	24 000,00	24 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	24 000,00	24 000,00
615	Entretien et réparations	21 160,00	19 400,00	19 400,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	11 860,00	4 600,00	4 600,00
61522	Bâtiments	10 000,00	2 100,00	2 100,00
615221	Bâtiments publics	10 000,00	2 100,00	2 100,00
61523	Voies et réseaux	1 860,00	2 500,00	2 500,00
615232	Réseaux	1 860,00	2 500,00	2 500,00
61551	Matériel roulant	2 500,00	1 500,00	1 500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6156	Maintenance	5 800,00	12 000,00	12 000,00
616	Primes d'assurance	1 796,52	1 900,00	1 900,00
6161	Multirisques	1 750,00		
6168	Autres	46,52	1 900,00	1 900,00
618	Divers	180,00	9 562,00	9 562,00
6182	Documentation générale et technique	180,00	150,00	150,00
6184	Versements à des organismes de formation		412,00	412,00
6188	Autres frais divers		9 000,00	9 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	400,00	400,00	400,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	400,00	400,00
623	Publicité, publications, relations publiques		1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions		500,00	500,00
6233	Foires et expositions		1 000,00	1 000,00
624	Transports de biens et transports collectifs	6 410,00	7 000,00	7 000,00
6247	Transports collectifs	6 410,00	7 000,00	7 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	680,00	2 400,00	2 400,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	180,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 500,00	2 400,00	2 400,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 400,00	2 400,00
627	Services bancaires et assimilés	5,00	10,00	10,00
628	Divers	52 822,00	55 000,00	55 000,00
6287	Remboursements de frais	52 822,00	55 000,00	55 000,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	52 822,00	55 000,00	55 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	540 000,00	515 550,53	515 550,53
621	Personnel extérieur au service	11 500,00	12 550,53	12 550,53
6218	Autre personnel extérieur	11 500,00	12 550,53	12 550,53
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	4 900,00	4 800,00	4 800,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	4 900,00	4 800,00	4 800,00
64	Charges de personnel	523 600,00	498 200,00	498 200,00
641	Rémunérations du personnel	376 500,00	362 500,00	362 500,00
6411	Personnel titulaire	349 000,00	335 000,00	335 000,00
6413	Personnel non titulaire	27 500,00	27 500,00	27 500,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	143 600,00	131 200,00	131 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 000,00	58 000,00	58 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 300,00	72 000,00	72 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 300,00	1 200,00	1 200,00
647	Autres charges sociales	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	7 204,30	7 477,01	7 477,01
657	Subventions de fonctionnement versées	6 704,30	6 977,01	6 977,01
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	6 704,30	6 977,01	6 977,01
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	500,00	500,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	500,00
65888	Autres	500,00	500,00	500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	835 442,82	810 814,54	810 814,54

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	84 550,00	67 000,00	67 000,00
661	Charges d'intérêts	84 550,00	67 000,00	67 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	84 550,00	67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 550,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	1 000,00	1 000,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	6 284,33	6 741,42	6 741,42
	TOTAL DES DEPENSES REELLES= a+b+c+d+e	926 877,15	885 555,96	885 555,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	10 122,85	10 122,85	10 122,85
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 122,85	10 122,85	10 122,85
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	937 000,00	895 678,81	895 678,81
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			895 678,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	7 000,00	4 500,00	4 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 500,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000,00	165 000,00	165 000,00
706	Prestations de services	180 000,00	165 000,00	165 000,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70632	A caractère de loisirs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	45 000,00	40 000,00	40 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	110 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	700 000,00	699 100,00	699 100,00
744	FCTVA		100,00	100,00
747	Participations	675 000,00	679 000,00	679 000,00
7474	Communes	530 000,00	534 000,00	534 000,00
74741	Communes membres du GFP	530 000,00	534 000,00	534 000,00
7478	Autres organismes	145 000,00	145 000,00	145 000,00
748	Autres attributions et participations	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	887 000,00	868 600,00	868 600,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES= a+b+c+d	887 000,00	868 600,00	868 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	887 000,00	868 600,00	868 600,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)				27 078,81
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				895 678,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = OI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		9 412,00	9 412,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		9 412,00	9 412,00
2051	Concessions et droits similaires		9 412,00	9 412,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	24 500,00	48 453,58	48 453,58
213	Constructions		28 000,00	28 000,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		28 000,00	28 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	24 500,00	20 453,58	20 453,58
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	7 466,00	7 466,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 500,00	12 987,58	12 987,58
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	76 638,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	76 638,00		
2313	Constructions	69 738,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 900,00		
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	101 138,00	57 865,58	57 865,58
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	32 650,00	28 000,00	28 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	32 650,00	28 000,00	28 000,00
1641	Emprunts en euros	32 650,00	28 000,00	28 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	4 000,00	4 610,66	4 610,66
	Total des dépenses financières	36 650,00	32 610,66	32 610,66
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	137 788,00	90 476,24	90 476,24

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	137 788,00	90 476,24	90 476,24
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			2 487,58
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			92 963,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 892,71	7 224,00	7 224,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	101 892,71	7 224,00	7 224,00
1324	Communes	93 892,71	3 000,00	3 000,00
13241	Communes membres du GFP	93 892,71	3 000,00	3 000,00
1328	Autres	8 000,00	4 224,00	4 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	101 892,71	7 224,00	7 224,00
10	Dotations, fonds et réserves	19 083,48	4 500,00	4 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	1 136,80	4 500,00	4 500,00
1022	Fonds d'investissement	1 136,80	4 500,00	4 500,00
10222	F.C.T.V.A.	1 136,80	4 500,00	4 500,00
106	Réserves	17 946,68		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 946,68		
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières	19 083,48	4 500,00	4 500,00
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	120 976,19	11 724,00	11 724,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	10 122,85	10 122,85	10 122,85
281	Amortissements des immobilisations corporelles	10 122,85	10 122,85	10 122,85
2818	Autres immobilisations corporelles	10 122,85	10 122,85	10 122,85
28182	Matériel de transport	10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 122,85	10 122,85	10 122,85
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 122,85	10 122,85	10 122,85
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	131 099,04	21 846,85	21 846,85
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			68 629,39
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			90 476,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 700 000,00									
GRUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)	CREDIT FONCIER	20/06/2006		30/09/2006	1 100 000,00	F		4,75		---	T	C		
GRUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/01/2009	600 000,00	F		4,04		---	T	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					1 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES(hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après cov. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 469 551,25					27 488,89	66 086,43	
1641 Emprunts en euros (Total)				1 469 551,25					27 488,89	66 086,43	
GRUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)				1 007 840,25	37,52	F		4,75	9 995,65	47 696,11	
GRUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)				461 711,00	18,05	F		4,04	17 493,24	18 390,32	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				1 469 551,25					27 488,89	66 086,43	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	32 610,66	32 610,66
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	28 000,00	28 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	28 000,00	28 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 610,66	4 610,66
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	4 610,66	4 610,66

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 610,66	2 487,58		35 098,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	14 622,85	III 14 622,85
	Ressources propres externes de l'année (a)	4 500,00	4 500,00
10222	F.C.T.V.A.	4 500,00	4 500,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	10 122,85	10 122,85
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	10 122,85	10 122,85
281	Amortissements des immobilisations corporelles	10 122,85	10 122,85
2818	Autres immobilisations corporelles	10 122,85	10 122,85
28182	Matériel de transport	10 122,85	10 122,85
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 622,85		68 629,39		83 252,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	35 098,24
Ressources propres disponibles (IV)	83 252,24
Solde (V = IV - II) (6)	48 154,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)